

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

Aulnaie de Aïn Khlar, Wilaya d'El Tarf

Mai 2003

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

1. Date à laquelle la Fiche a été remplie :	16 avril 2002
2. Pays :	Algérie
3. Nom de la zone humide :	Aulnaie de Aïn Khiair
4. Coordonnées géographiques: Latitude 36° 40' N Longitude 8° 20' E	
5. Altitude :	0 à 3 mètres
6. Superficie :	180 hectares

7. Descriptif :

Type de milieu caractéristique du Parc National d'El Kala, extrêmement rare ailleurs en Algérie, l'aulnaie-ripisylve se caractérise par la similarité de l'avifaune et sa composition végétale à base de *Fraxinus aulnus*, *Alnus glutinosa*, *Glutinoso populus*, *Salix sp.*, et une strate arborée exigeante en humidité. L'aulnaie de Aïn Khiair se situe entre le cordon dunaire littoral et la plaine agricole d'El Tarf, en recevant, en hiver les eaux des crues de l'Oued El Kebir qui draine toute la région, elle se transforme en zone marécageuse. Ce petit écosystème de 50 hectares, fragile et original, est très dépendant des interventions de l'homme en amont sur les dunes et, en aval, sur les plaines, ou les rives des lacs, là où se développe à outrance une agriculture spéculative qui grignote petit à petit le territoire de l'aulnaie.

8. Type de zone humide :

Marine / côtière : **A.B.C.D.E.F.G.H.I.J.K.ZK(a)**

Continentele : **L.M.N.O.P.Q.R.Sp.Ss.Tp.**

Ts.U.Va.Vt.W.Xf.Xp.Y.Zg.Zk(b)

Artificielle : **1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8 . 9 . Zk(c)**

Types de zones humides par ordre décroissant :

N : Cours d'eau (oued) intermittent

Xf : zone humide d'eau douce dominée par des arbres, forêt saisonnièrement inondée

Ts : marais d'eau douce saisonnier, prairies inondées saisonnièrement

Xp : tourbière boisée

9. Critère de Ramsar : 1 . 2 . 3 . 4 . 5 . 6 . 7 . 8. Critère qui caractérise le mieux le site : 1

10. Une carte du site est elle jointe ? Oui

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la Fiche :

Dr. Ammar Boumezbeur. Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie. Telefax : (213-21) 91 52 86 et 91 53 14

Email : boumezfr@yahoo.fr et dgf.dpff@wissal.dz

Bouteldji Ali, Chef de service protection de la flore et de la faune et Bahroune Monia, Inspecteur divisionnaire des forêts. Conservation des forêts d'El Tarf, Wilaya d'El Tarf, Algérie. Tel. (213-38) 60 10 23

12. Justification des critères indiqués au point 9 de la page précédente :

Critère 1 :

Un tel écosystème a une valeur biologique et scientifique élevée dans le Maghreb, aucun des deux pays voisins, Maroc et Tunisie, ne semblent signaler de telles formations sur leurs territoires. Un auteur, appelé Junqua, affirmait en 1954 qu'on ne trouve que dans le cercle de la Calle (aujourd'hui, El Kala) les peuplements Nord Africains connus d'*Alnus glutinosa*. De ce fait, c'est un milieu extrêmement rare de zone humide naturelle de la région Méditerranéenne qui peut être considéré comme un site d'importance internationale. De plus, le fait qu'il soit également une tourbière, non étudiée encore, augmente la valeur intrinsèque indiscutable du site.

13. Localisation générale :

Commune de Berrihane, Daïra de Ben M'hidi, Wilaya d'El Tarf.

14. Caractéristiques physiques :

Géologie et géomorphologie :

Le territoire où se trouve l'aulnaie de Aïn Khiair, à l'instar des zones telliennes littorales algériennes, se caractérise par un relief et une géologie relativement complexes. D'une manière générale, on distingue, selon une ligne fictive Nord-Sud, de grands ensembles géomorphologiques, des formations collinaires basses de 30 à 310 m, comme Djebel Korsi avec une moyenne de 100 m de haut. Ces collines de basses altitudes qui peuvent être dunaires près du littoral ou gréseuses s'étirent sur une quinzaine de kilomètres vers le Sud et s'interrompent au niveau de l'étroite vallée de l'Oued El Kebir qui draine toute la région, où elles forment des milieux humides comme ceux de l'Aulnaie de Aïn Khiair.

Hydrologie :

L'aulnaie de Aïn Khiair fait partie de la plaine d'El Tarf à proximité de l'Oued El Kebir et du bassin versant du barrage de Mexna en amont. Elle est alimentée par les Khelidjes et Châabets (petits ruisseaux et ruisselets) de Boukchrida, El Aloui et Tchaouf et reçoit en période hivernale les crues de l'Oued El Kebir. Faisant partie de la basse plaine, elle reste parfois inondée même en période estivale, surtout quand les pluies tardives tombent en Avril- Mai.

Climat :

Les données fragmentaires sur la climatologie de la zone ne permettent pas de dresser un tableau détaillé des conditions climatiques de cet écosystème particulier qui bénéficie de conditions spéciales ou microclimat dont on ne cerne pas encore les contours. De manière générale, selon la classification d'Emberger, la zone se situe dans l'étage bioclimatique Subhumide caractérisé par un hiver froid et humide et un été chaud et sec. Le volume des précipitations varie de 717,2 mm à 944 mm par an, janvier étant le mois le plus pluvieux. Ce volume considérable est dû à l'absence d'obstacles topographiques ainsi qu'à la proximité de la mer et des lacs environnants du complexe humide de la région dite d'El Kala. Les variations thermiques montrent qu'août est le mois le plus chaud, les minima des températures moyennes sont de 8°C et les maxima de 29,7°C. Les vents les plus violents soufflent en hiver et les plus faibles en été, ceux qui prédominent sont de direction Nord-Ouest, à l'opposé des vents de Sud-Ouest qui ramènent le Sirocco pouvant souffler 14 jours par an, le maximum de journées étant enregistré en août à raison de 2 à 3 jours.

Type de sol :

Ce sont des sols de marécages à base de limons, largement développés dans les bas fonds inondés, partout l'imperméabilité du sous-sol est liée à l'extension des argiles de Numidie. Alluvions limoneuses du fond de vallées de l'Oued Kebir datant du Néopléistocène et des basses terrasses de la vallée de l'Oued Kebir datant du pléistocène récent, à base de limons, sables et de cailloux roulés.

15. Valeurs hydrologiques :

Epannage des crues, recharge des nappes et rétention des sédiments.

16. Caractéristiques écologiques :

Les aulnaies-ripisylves, seules formations forestières de plaines à essences caducifoliées, se caractérisent par une composition spécifique du peuplement d'oiseaux qui les exploite (voir tableau en annexe). A l'instar des forêts caducifoliées d'altitude, elles se composent d'arbres de grande taille, d'une densité importante de peuplement végétal et l'existence de ressources trophiques variées et abondantes, notamment en ce qui concerne les insectes. L'ensemble de ces ressources permet l'installation d'un peuplement avien spécifique d'un grand intérêt écologique. La présence de vieux arbres et /ou d'arbres morts sur pied favorise la présence des Pics et des Mésanges, alors que la présence de l'eau attire de nombreux Ardéidés.

17. Flore remarquable :

L'aulnaie de Aïn Khia abrite une flore représentée par une végétation caractérisée par la présence de *Fraxinus sp*, *Aulus glutinosa*, *Populis sp*, *Salix sp*, une strate arborée dont le caractère principale est son exigence en humidité. Les arbres composant l'aulnaie sont essentiellement à feuilles caducifoliés, d'une hauteur pouvant atteindre 20 m en moyenne. Leur recouvrement au sol, très important, peut atteindre 100% en certains endroits, avec une valeur moyenne de 80%.

18. Faune remarquable :

L'aulnaie de Aïn Khia abrite une avifaune caractéristique de ce type de milieu, sa localisation au sein d'un milieu forestier dégradé lui confère un rôle important pour l'avifaune. Les relevés de l'avifaune permettent de mesurer une richesse spécifique de 42 espèces. Ce milieu forestier est un de ceux qui compte le plus de rapaces et d'espèces avifaunistiques de grande taille mais également d'Ardéidés. Le listing des espèces recensées est reporté en annexe.

19. Valeurs sociales et culturelles :

Si elles existent, elles sont peu connues

20. Régime foncier/propriété :

- a) **Site:** Terrain domanial appartenant à l'Etat
- b) **Région voisine:** Bien-vacant appartenant d'anciens domaines agricoles autogérés éclatés en exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EAI), et à des terrains privés appartenant à 13 personnes.

21. Occupation actuelle des sols :

- a) **Site :** Aulnaie à base d'*Alnus glutinosa*, *Populus sp.*, *Fraxinus sp.* ainsi que le cortège les accompagnant habituellement.
- b) **Région voisine et bassin versant :**
Les terrains avoisinants l'Aulnaie de Aïn Khiar sont à vocation agricole : céréaliculture, culture de la tomate industrielle et notamment les arachides comme culture spéculative, durant la saison estivale.

22. Facteurs défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, y compris les changements dans l'occupation des sols et les projets de développement :

- Site :** Constatation de délits et mortalités d'arbres sur pied provoquées, pompage illicite et incontrôlé des eaux en période estivale pour l'irrigation, ceci menace gravement l'existence de ce milieu.
- A proximité du site :** mortalité provoquée et naturelle (en période de sécheresse) d'arbres et d'arbustes après incendies ou coupes illégaux, les terrains défrichés illégalement font partie de l'extension des terres agricoles à proximité immédiate du site.

23. Mesures de conservation en vigueur :

Site protégé dans le cadre du Parc National d'El Kala.

24. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Un plan de gestion du Parc national d'El Kala est à la phase Plan de travail qui prévoit un ensemble d'actions à réaliser sur 5 ans et de manière spécifique est en cours d'élaboration.

25. Recherche scientifique :

Des travaux de recherches de l'Université de Annaba en matière de faune et de flore dans le cadre de thèses d'ingénieur et de magister se font de manière assez irrégulière mais continue. Le Centre universitaire agro-vétérinaire de la wilaya d'annaba commence également à y effectuer des recherches.

26. Education et sensibilisation à la conservation :

Ceci rentre dans le programme global d'éducation et de sensibilisation développé depuis de longues années par le Parc National d'El Kala.

27. Loisirs et tourisme :

Aucune activité n'existe pour le moment au vu de l'isolement relatif du site.

28. Juridiction :

Juridiction territoriale de l'Etat, exercée de façon fonctionnelle par le Parc National d'El Kala et, en ce qui les concerne, par les Ministères des ressources en eau et de l'Agriculture et du développement rural par l'intermédiaire des directions locales des ressources en eau, des activités agricoles et des forêts.

29. Autorité de gestion :

- a) Parc National d'El Kala.
 - b) Direction des ressources en eau qui applique le code de l'eau dont dépendent toutes les zones humides.
-

Organe directement responsable au niveau local de la gestion de la zone humide : Parc National d'El Kala, Route de la Pépinière, El Kala, 36.000 Wilaya d'El Tarf.

30. Références bibliographiques :

Benyacoub S., Chabi.Y ., (2000) : Diagnose écologique de l'avifaune du Parc National d'El Kala.

Belair G., 1990 : Structure, fonctionnement et perspectives de gestion de quatre écosystèmes lacustres et marécageux. Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques de Montpellier II. (USTL II).

Annexe : Peuplement d'oiseaux des aulnaies et rypiscilves

Espèces	Abondance
1- Aigle botté <i>Hieraetus pennatus</i>	**
2- Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	***
3- Bouscarle de cetti <i>Cettia cetti</i>	****
4- Bulbul des jardins <i>Pycnonotus barbatus</i>	***
5- Buse féroce <i>Buteo rufinus</i>	**
6- Chouette hulotte <i>Strix aluto</i>	**
7- Coucou gris <i>Cuculus canorus</i>	***
8- Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i>	**
9- Etourneau unicolore <i>Sturnus unicolor</i>	***
10- Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	***
11- Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>	**
12- Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i>	**
13- Fauvette passerinette <i>Sylvia cantillans</i>	**
14- Gobe-mouches gris <i>Muscicapa striata</i>	***
15- Grimpereau brachydactyle <i>Certhia brachydactyla</i>	****
16- Gros bec <i>Coccothraustes coccothraustes</i>	***
17- Héron bihoreau <i>Nycticorax nycticorax</i>	**
18- Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	**
19- Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	****
20- Hibou petit –duc <i>Otus scops</i>	**
21- Hypolaïs pâle <i>Hippolais pallida</i>	**
22- Loriot d'europe <i>Oriolus oriolus</i>	***
23- Martin pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	**
24- Merle noir <i>Turdus merula</i>	***
25- Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	****
26- Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	***
27- Milan noir <i>Milvus migrans</i>	**
28- Pic de Levillant <i>Picus vaillantii</i>	***
29- Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i>	***
30- Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	**
31- Pigeon ramier <i>Columba palambus</i>	***
32- Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	****
33- Pouillot de Bonelli <i>Phylloscopus bonelli</i>	***
34- Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>	***
35- Poule d'eau <i>Gallinula chloropus</i>	***
36- Roitelet triple-bandeau <i>Regulus ignicapillus</i>	***
37- Rouge-gorge <i>Erithacus rubecula</i>	****
38- Serin cini <i>Serinus serinus</i>	***
39- Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	***
40- Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	****
41- Verdier <i>Chloris chloris</i>	***

Abondance :

****espèce abondante (contact systématique) ; *** espèce commune (contact régulier sans être systématique) ;

** espèce peu commune (contact nécessitant un certain effort de recherche ; * espèce rare (contact aléatoire).